

## PARENTS

**Les parents des écoles maternelle et élémentaire sont associés au fonctionnement de l'école.**

Deux associations de parents, aux rôles complémentaires, participent à la vie des écoles publiques de Louannec :

- la **FCPE** (Fédération des Conseils de parents d'élèves) propose des candidats aux élections des délégués de parents pour siéger aux **Conseils d'Ecole maternelle et élémentaire**. Les parents se réunissent aussi régulièrement pour discuter de la vie de l'école.

- le **CAEL** (Comité d'animation des Ecoles de Louannec), s'occupe de l'organisation des fêtes, soirée loto, kermesse,... afin de récolter des fonds pour les écoles et ainsi de permettre d'aider au financement de nombreuses activités au cours de l'année scolaire. Ceci permet de diminuer la participation financière demandée aux familles le cas échéant.

Pour de plus amples renseignements, il convient de consulter régulièrement les panneaux d'affichage.

Ce livret a été élaboré en collaboration avec les parents d'élèves de la FCPE, le personnel enseignant et la mairie.

# ÉCOLES PUBLIQUES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DE LOUANNEC

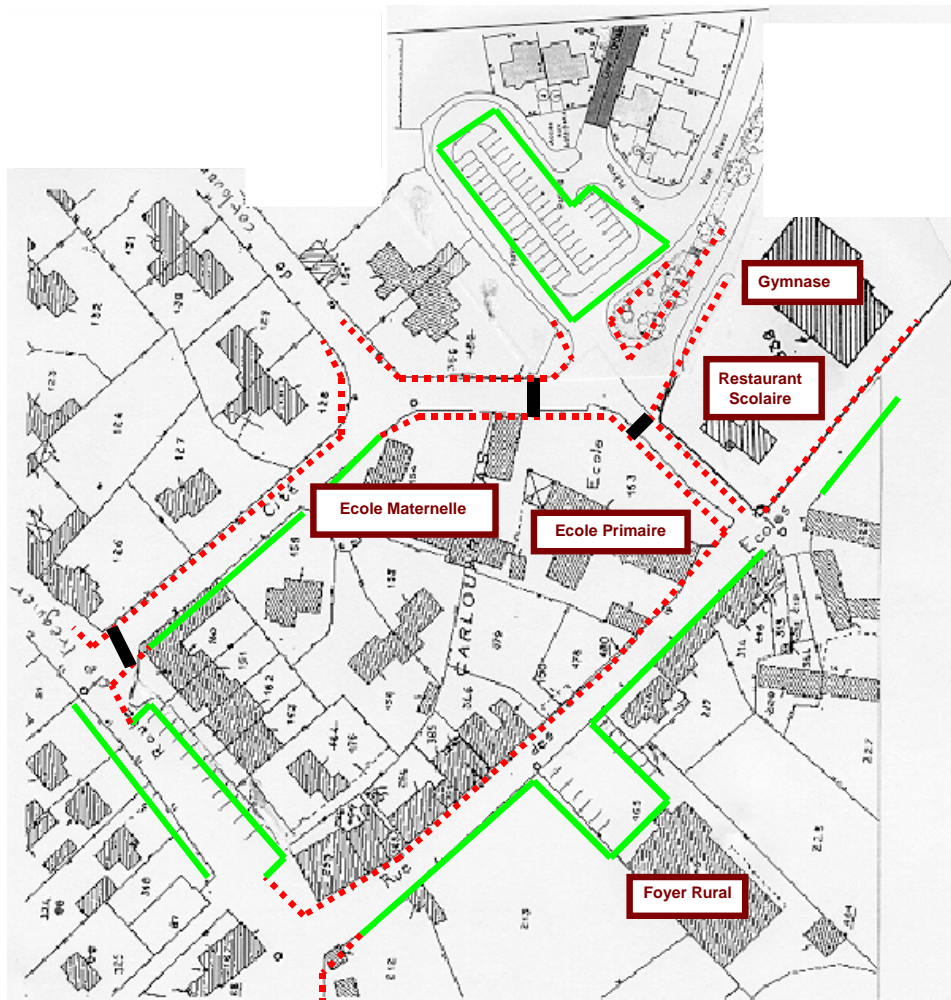


**Ecole publique maternelle  
Cité Carlouar**

**Ecole publique élémentaire  
Rue des écoles**

**22700 LOUANNEC**

## Plan de Stationnement Ecoles de LOUANNEC



Stationnement Autorisé



Stationnement Interdit



### Activités :

Le Centre de Loisirs de Louannec organise des activités sportives le soir après l'école, le mercredi et le samedi. De nombreuses associations existent également à Louannec. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

Pendant les vacances scolaires, les activités de Cap Sport, organisées entre plusieurs communes, offrent un large choix d'activités sportives ou culturelles. Le Centre Aéré fonctionne chaque été pendant 8 semaines en juillet et août (activités variées). Le centre est ouvert éventuellement pendant les vacances de février et Pâques (Formulaires distribués à l'école le mois précédent).

La bibliothèque municipale est ouverte le mercredi de 15h30 à 18h et le samedi de 10h30 à 12h. Elle se situe dans les locaux du Centre de Loisirs.

### Adresses utiles :

Mairie : 3 route de Perros  
Tél : 02 96 23 20 63  
@ : mairie-louannec@orange.fr

Centre de Loisirs : Rue des Ecoles  
Tél : 02 96 91 22 25

### Sites internet :

Ecole : <http://perso.wanadoo.fr/ecole.louannec>  
Mairie : <http://www.louannec.com>

## ACTIVITES SCOLAIRES



### **Activités culturelles :**

Les deux écoles disposent d'une Bibliothèque Centre Documentaire (BCD). L'école élémentaire est dotée d'une **salle informatique** fonctionnant en réseau. L'école maternelle dispose elle aussi d'ordinateurs afin de commencer tôt l'initiation à l'outil informatique.

### **Activités sportives :**

Une animatrice sportive diplômée seconde les enseignants de l'école élémentaire. Des activités sportives (piscine, vélo, voile,...) sont généralement organisées. Ces activités ne sont possibles qu'avec encadrement des parents. La commune met à la disposition des écoles le Centre des Loisirs avec le matériel.

### **Festivités :**

Des sorties (milieu marin,...) et spectacles (spectacle de Noël, Cinéma,...) sont généralement organisées, le plus souvent en rapport avec le projet d'école.

## PRESENTATION DES ECOLES

Les inscriptions se font auprès de la mairie de Louannec.

### **ECOLE MATERNELLE**

Directrice : Mlle Anne-Hélène GUILLOU  
Tél : 02 96 91 25 47  
@ : [ecole.0221084j@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0221084j@ac-rennes.fr)

**Horaires :** 9h00 – 12h00 (accueil dans la classe à partir de 8h50)  
13h30 – 16h30 (accueil dans la classe à partir de 13h20)

### **ECOLE ELEMENTAIRE**

Directrice : Mme Christiane MALACARNE  
Tél : 02 96 91 13 65  
@ : [ecole.0221089p@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0221089p@ac-rennes.fr)

**Horaires :** 9h00 – 12h00 (accueil dans la cour à partir de 8h50)  
13h30 – 16h30 (accueil dans la cour à partir de 13h20)

***La classe se déroule sur 4 jours***



La cantine scolaire et la garderie fonctionnent tous les jours d'école. L'encadrement y est assuré par du personnel communal. Certains soirs, des activités sportives sont organisées au Centre de Loisirs par une animatrice sportive diplômée. A la garderie, les enfants peuvent réaliser des travaux manuels selon les périodes (Noël, Epiphanie, Mardi-Gras,...). Un espace plus calme est disponible pour les devoirs ainsi qu'un coin lecture.

(Tél : 02 96 23 34 46)

### **Horaires :**

Cantine : 2 services (Maternelle :12h00, élémentaire :12h30)

Garderie : Matin :7h15 – 8h50 (petit déjeuner compris)

Soir : 16h30 – 18h30 (goûter compris)

### **Inscription :**

L'inscription s'effectue dans la classe au jour le jour : l'enfant indique le matin s'il déjeune ou pas au restaurant scolaire et s'il reste à la garderie. Un control est effectué à l'entrée au restaurant scolaire, et également au moment de la garderie.

### **Tarifification :**

La facturation se fait au nombre de repas pris par l'enfant et à la présence pour la garderie. La facture est expédiée au domicile de l'enfant et est à régler à la trésorerie de Perros-Guirec. Selon le quotient familial, un tarif réduit peut être appliqué (renseignements à la mairie de Louannec). Toutes les inscriptions, aussi bien au restaurant scolaire qu'à la garderie, sont dues.

### **Menus :**

Les repas servis au restaurant scolaire sont totalement cuisinés sur place, et sont élaborés en respectant l'équilibre alimentaire tout en favorisant également l'apport d'aliments « bio ».

Les Menus du restaurant scolaire sont disponibles sur les panneaux d'affichage à l'entrée des deux écoles, mais également sur le site Internet de la mairie dans la rubrique « vie scolaire/restaurant scolaire », ou les menus sont visibles jusqu'à 3 semaines à l'avance.

### Maternelle et élémentaire :

<b>Rentrée</b>	jeudi 02 septembre 2010
<b>Vacances de TOUSSAINT</b>	vendredi 22 octobre 2010 au jeudi 04 novembre 2010
<b>Vacances de NOEL</b>	vendredi 17 décembre 2010 au lundi 03 janvier 2011
<b>Vacances d' HIVER</b>	vendredi 25 février 2011 au lundi 14 mars 2011
<b>Vacances de PRINTEMPS</b>	vendredi 22 avril 2011 au lundi 9 mai 2011
<b>Fin des classes</b>	vendredi 01 juillet 2011

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.